



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil seize, le 11 avril, à 15 heures, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni au sous-sol de la salle des fêtes à Saint-Avertin sous la présidence de Monsieur Christophe CHARTIN, Président.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames et Messieurs AUDOUX (Beaumont en Véron), LENA (Cangey), BOHORC (Château la Vallière), BASTIÉ (Cinq Mars la Pile), LANDIER (Crissay-sur-Manse), BOURGUIGNON (La Croix en Touraine), GUERTIN (Huismes), MARTELLIÈRE (Larçay), CAILBEAUX (Noyant de Touraine), BOTTREAU (Rigny-Ussé), AVERTY (Rivière), ANDREAULT (Rochecorbon), CHARTIN (Villaines-les-Rochers).

Date de convocation :  
03 avril 2019

POUVOIRS :

- M. BRUERE (Le Grand Pressigny) à M. CHARTIN (Villaines-les-Rochers),

Nombre de délégués

EN EXERCICE : 108

PRESENTS : 13

VOTANTS : 12

ABSENTS EXCUSES

Mesdames et Messieurs HULAK (Azay-sur-Cher), METADIER (Beaulieu-les-Loches), ASCHER (Candes Saint Martin), BOUSSIQUET et PLOUZEAU (Chinon), DUTHIER (Langeais), HEBERT (Lignières-de-Touraine), FLEUREAU et SIGONNEAU (La-Membrolle-sur-Choisille), MARIN (Pocé-sur-Cisse), PERON (Restigné), PLAT (Rochecorbon), FERISSE et HUBERT (Saint-Ouen-les-Vignes), VANNIER (Souvigné), BEJEAU (Tours), MACE (Villebourg).

*Mme BOURGUIGNON a été élue secrétaire de séance*

## 5 - PARTICIPATION DES PARTICULIERS AUX FRAIS D'EXPERTISES

CONSIDERANT l'augmentation du nombre des demandes de diagnostics pour les particuliers,

VU le prix moyen appliqué par les bureaux d'étude privés,

il est envisagé de revoir les tarifs appliqués pour les diagnostics de stabilité des propriétés privées.

Après discussion en réunion de bureau les tarifs proposés sont :

|                    | Tarif actuel | Cout de revient réel | Tarif proposé |
|--------------------|--------------|----------------------|---------------|
| 1 à 4 cavités      | 264,00 €     | 340,42 €             | 295,00 €      |
| de 5 à 10 cavités  | 330,00 €     | 452,84 €             | 365,00 €      |
| Visite de contrôle | 120,00 €     | 322,50 €             | 135,00 €      |

*(Pas de changement : + de 10 caves ou carrière = devis selon estimation du temps à passer à 43.00 €/h)*

LE COMITE SYNDICAL

À l'unanimité,

DECIDE :

D'accepter ces nouveaux tarifs.

*Pour extrait certifié conforme,*

SYNDICAT SAINT-AVERTIN, 15 avril 2019  
Le Président,  
37  
Christophe CHARTIN

"Certifié exécutoire"  
publié ou notifié  
18/04/19  
SAINT-AVERTIN, le  
Le Président